



Litige avec maison de crédit

Par **azevedo11**, le **19/02/2008** à **18:51**

bonsoir en 1986 j'ai acheté une voiture à crédit (CREDITPAR) que je pense avoir payé malgré quelques mois d'arrêt de travail pour maladie, cette maison de crédit vient d'être rachetée par une autre maison de crédit (FINANCIERE SUFFREN) qui vient de me réclamer 22 ans après une somme de 3562 euros alors que avec cette maison de crédit je n'ai jamais fait de crédit
merci de me aider

Par **Thierry Nicolaïdes**, le **20/02/2008** à **17:12**

Commencez à demander à cet établissement, [s]sans rien dire de plus[/s], de justifier de ses prétentions et refusez de payer quoi qu'il en soit.

s'ils veulent être payés ils devront justifier de leur créance devant le tribunal civil

bonne chance

Thierry Nicolaïdes

Par **hublo49**, le **26/02/2008** à **21:03**

J'ai eu le même problème sauf que moi c'est 27 ans par la même société Financière Suffren. C'est une société qui rachète des anciens crédits et fait pression pour que les gens payent.

C'est de l'arnaque car il y a prescription de 10 ans. Je vous donne l'adresse d'un forum: juristudiant.com forum. allez voire se site d'autre cas similaires correspondent aux notre.